



**PROGRAMME POUR EXPERTS NATIONAUX EN FORMATION PROFESSIONNELLE (ENFP)
CALENDRIER ET QUOTA DES CANDIDATURES**

Exercice mars 2025

CALENDRIER

16.10.2024	Soumission des candidatures via les représentations permanentes /missions
Novembre 2024	Procédure interne de sélection par les directions générales / cabinets. Les candidats ne doivent pas contacter les directions générales.
Décembre 2024	Les directions générales / cabinets font une offre aux candidats sélectionnés. Les candidats les informent s'ils l'acceptent.
Fin décembre 2024, début 2025	Envoi par la DG Ressources humaines et sécurité de la liste finale des candidats sélectionnés et de leur direction générale d'accueil aux représentations permanentes / missions.
	La DG Ressources humaines et sécurité confirme aux candidats retenus leur participation au programme.

QUOTA MAXIMAL PAR PAYS

- Le nombre total de participants au programme ENFP ne peut pas dépasser le quota annuel fixé pour chaque pays.
- Le quota peut être augmenté de 50% pendant un exercice annuel à la demande d'un État membre de l'UE qui exercera la Présidence du Conseil endéans les 2 années. La demande doit être adressée à la DG Ressources humaines et sécurité (HR-ENFP@ec.europa.eu).
- Les quotas couvrent les deux exercices de l'année (mars et octobre). Il est recommandé de ne pas utiliser la totalité du quota pendant le premier exercice (mars) afin d'avoir suffisamment de possibilités pour le deuxième exercice de l'année (octobre).

Pays	Quota annuel pour 2025	
AT	15	
BE	12	
BG	10	
CY	9	<i>Présidence 2026</i>
CZ	10	
DE	35	
DK	15	<i>Présidence 2025</i>
EE	6	
EL	12	
ES	27	
FI	10	
FR	30	
HR	8	
HU	15	
IE	12	<i>Présidence 2026</i>
IT	29	
LT	8	
LU	6	
LV	4	
MT	5	
NL	18	
PL	30	<i>Présidence 2025</i>
PT	15	
RO	14	
SE	14	
SI	6	
SK	7	
	382	
CH	6	
IS	6	
LI	6	
NO	6	
	24	